

# SEMINAIRE AMURE

---

Mercredi 30 mars 2016

14h >15h30

à la BLP - Plouzané

---



## ➤ La mise en œuvre du rapport social à la nature. Le cas du secteur forestier au Pará (Brésil).

**Louise Briec, Docteure en économie**

---

### Résumé

➤ L'objectif de cet article est double. D'une part, il vise à éclairer la question de la prise en compte de l'environnement dans l'analyse économique, et plus particulièrement celle de la place de l'environnement dans un système socio-économique national. Pour ce faire, il s'inscrit dans une démarche en socio-économie de l'environnement. D'autre part, il questionne les enjeux de la mise en œuvre concrète de règles environnementales et leur appropriation par les acteurs. Pour ce faire, un cadre d'analyse régulationniste amendé d'une sixième forme institutionnelle – le rapport social à la nature (RSN) – est développé, dans le cas du secteur forestier au Pará (Amazonie brésilienne). A partir de cette étude de cas, nous montrons que les composantes analytiques du RSN identifiées (régime de propriété, solutions de gouvernance, et représentations de la nature) permettent d'appréhender l'ensemble des relations conflictuelles économie-nature, que certains facteurs empêchent l'actualisation des règles par les individus, et qu'il devrait être possible de modifier les règles afin de soutenir un projet de développement durable.